

Paris, le 17 mai 2023



REJOIGNEZ-NOUS



TABLE RONDE AGENDA SOCIAL : LA FGAAC-CFDT POSE SES REVENDICATIONS !

CETTE PREMIÈRE TABLE RONDE AVAIT POUR OBJET DE FIXER L'AGENDA DE TRAVAIL 2023 !

Cette réunion présidée par Jean Pierre Farandou constituait une reprise des échanges avec la Direction, après 4 mois, où l'actualité sociale s'est concentrée autour du conflit retraites !

Cette première Table Ronde avait été programmée par la Direction à la suite de la réponse transmise le 24 avril, au courrier unitaire adressé le 11 mars dernier et portant notamment sur l'emploi et les salaires.

Cette rencontre avait pour objet d'aboutir à un calendrier de travail, et de valider les grands thèmes à inscrire à l'agenda social, d'ici à l'été, et pour la fin d'année 2023. ☺☺☺

LA FGAAC-CFDT A REVENDIQUÉ ET OBTENU L'INSCRIPTION DE TABLES RONDE MÉTIERS, DONT CONDUITE, À L'AGENDA SOCIAL 2023 !



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01-76-58-12-21



www.fgaac-cfdt.fr



fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT Officiel



LA DIRECTION DOIT METTRE EN OEUVRE DES MESURES CONCRÈTES ET VISIBLES POUR LES CONDUCTEURS DE TRAIN !

PROJET D'AGENDA DE TRAVAIL POSÉ LORS DE CETTE TABLE RONDE :

2023

AGENDA DE TRAVAIL

31 MAI	20 JUIN	JUIN	JUIN	JUIN/JUILLET	SEPTEMBRE	SEPT/OCT	OCT/NOV
TABLE RONDE SALAIRES (revoyure 2023 et première partie NAO 2024)	TABLE RONDE PROTECTION SOCIALE	TABLE RONDE MÉTIERS (temps 1)	TABLE RONDE AMÉNAGEMENTS DES FINS DE CARRIÈRE (temps 1)	TABLE RONDE EMPLOI (suivie par des GT territoriaux)	TABLE RONDE AMÉNAGEMENTS DES FINS DE CARRIÈRE (temps 2)	TABLE RONDE MÉTIERS (temps 2)	NÉGOCIATIONS SALARIALES 2024

FOCUS SUR LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE LA FGAAC-CFDT :



EMPLOI : LA FGAAC-CFDT REVENDIQUE UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE RECRUTEMENTS :

- ➔ 6145 recrutements ont été réalisés au niveau du Groupe Public SNCF en 2022, dont 1047 mises en stage à la conduite.
- ➔ 7000 recrutements sont prévus pour 2023, dont 1200 mises en stage à la conduite.
- ➔ La FGAAC-CFDT revendique l'augmentation du nombre de mises en stage, afin d'avoir les effectifs conduite nécessaires à la production, et à l'amélioration des conditions de travail !



LA FGAAC-CFDT PORTE DES REVENDICATIONS SALARIALES CONCRÈTES POUR LES CONDUCTEURS :

- ➔ Refonte de la grille statutaire avec la création d'un TA-3 et d'un TB-4 accompagnés d'un délai de séjour maximum sur les niveaux ;
- ➔ Création d'une grille salariale valorisante et attractive pour les ADC contractuels ;
- ➔ Mise en oeuvre de l'échelon 9 et d'un nouveau pas d'ancienneté pour les ADC contractuels de manière rétroactive ;
- ➔ Création d'un véritable 13^{ème} mois...



LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS STATUTAIRES ET CONTRACTUELS DOIT ÊTRE AMÉLIORÉE :

- ➔ Mise en place d'une complémentaire santé obligatoire financée en partie par l'employeur, pour les agents au Statut ;
- ➔ Amélioration des niveaux de garanties de la complémentaire santé des contractuels ;
- ➔ Amélioration des garanties en cas de décès, d'invalidité ou d'incapacité de travail notamment en cas d'accident ou de maladie ;
- ➔ Mise en oeuvre de dispositifs de solidarité intergénérationnelle en faveur des retraités...



LES MÉTIERS DE LA CONDUITE DOIVENT ÊTRE MIEUX RECONNUS PAR L'ENTREPRISE :

- ➔ La très forte mobilisation des conducteurs dans le cadre du conflit sur les retraites traduit un mécontentement plus large, directement en lien avec les conditions d'exercice des métiers de la conduite !
- ➔ Augmentation des salaires et des effectifs, conditions de travail, parcours professionnels et déroulement de carrière valorisants, aptitude ferroviaire et suivi médical, organisation de la production sont autant de sujets à traiter !